



**Paris Ouest
La Défense**

Établissement public territorial
Métropole du Grand Paris
Immeuble Le Luminis - 91, rue Jean Jaurès
CS 30050 - 92806 Puteaux CEDEX
Tél. 01 55 69 31 50
www.parisouestladedefense.fr

**Direction Régionale et
Interdépartementale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et des Transports
Unité départementale des Hauts-
de-Seine (UD92)
167-177, avenue Joliot Curie
92000 NANTERRE**

Ville de Garches – Services Techniques
Alain SALLAIS – DST
Tél. : 01.47.95.67.20
technique@garches.fr
V/Réf. : ML/102-04-21
Envoi en RAR n° 1A.190.581.0812.5
Par nécessité administrative



Puteaux, le

- 3 AOUT 2021

OBJET : Demande d'un examen au cas par cas sur le projet de modification simplifiée du PLU à Garches.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous consulter dans le cadre de la procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme sur la commune de Garches conformément à l'article R.122-3 du Code de l'Environnement.

Je joins à cette saisine le formulaire renseigné pour un examen au cas par cas.

Selon l'article R.104-32 du Code de l'Urbanisme, vous disposez d'un délai de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part, au terme de ce délai, vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Or, le projet qui vous est soumis porte d'une part, sur l'identification du bâti remarquable et d'autre part, sur une correction relative à un emplacement réservé pour un élargissement de voirie.

Ces objectifs respectent le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ne concerne pas un espace protégé ou sauvegardé et ne se situe pas dans une zone sensible puisqu'il n'y a pas d'espace Natura 2000 sur cette commune.

Dans ces conditions, il infère qu'une évaluation environnementale ne s'impose pas.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président en charge de l'Urbanisme réglementaire,
du plan local d'urbanisme intercommunal et des mobilités



Philippe JUVIN
Maire de la Garenne-Colombes

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

MODIFICATION N° 2 SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GARCHES (92380).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
	<p>Identification des bâtis remarquables à protéger sur la commune et modification d'un emplacement réservé n° 2 pour un élargissement de la voirie.</p> <p>Ce projet de modification n'a aucune incidence sur le PADD, n'affecte pas un secteur sauvegardé ou protégé. Il n'y a pas de zone Natura 2000 à Garches.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La modification n° 2 simplifiée en projet vise d'une part, à identifier le bâti remarquable suivant les dispositions de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme et à définir réglementairement les mesures de conservation et de protection qui lui sont applicables et d'autre part, à modifier un emplacement réservé sur la rue Henri Régnault, voie communale, en portant l'élargissement projeté à 1.20 m (au lieu de 4 m au PLU actuel) compte tenu de l'évolution des besoins et de la conservation du patrimoine arboré sur la propriété concernée.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objet de renforcer la protection sur un bâti ou un ensemble bâti qui est remarquable par son histoire, son aspect, son architecture et qui reflète, à ce titre, un témoignage dans l'évolution de la commune pour lequel il est essentiel de conserver les traces du passé.

Après avoir identifié au PLU les éléments naturels à sauvegarder, il était utile de compléter cette démarche en s'intéressant, cette fois, aux éléments patrimoniaux exceptionnels qui participent au cadre de vie et au paysage de Garches.

Ainsi, la Ville souhaite affirmer dans son PLU sa volonté de conserver un environnement de qualité dans le sens des objectifs définis au PADD.

Les mesures de protection prévues viendront compléter les articles U2 (occupation du sol admise) et U11 (aspect extérieur) du PLU.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le plan local d'urbanisme est un document de planification à portée réglementaire et ne traduit pas l'exécution de travaux mais vient, par contre, à s'imposer dans la délivrance des autorisations d'occupation des sols.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le plan local d'urbanisme s'applique sur toute la commune de Garches dans la délivrance des autorisations d'occupation des sols.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Examen au cas par cas selon les dispositions de l'article R.122-3 du Code de l'Environnement et conformément à la Directive européenne du 27 juin 2001.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Sur toute la commune qui couvre un territoire de 269 ha et 17.663 habitants	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Garches
Département des Hauts-de-Seine

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8 ° 5 0 ' 4 2 " 76 Lat. 2 ° 1 1 ' 2 3 " 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe sur la commune un site inscrit à savoir le jardin et les laboratoires du Docteur Debat et 2 monuments historiques : propriété au 75 rue du 19 Janvier et hospice Brézin dans l'hôpital Raymond Poincaré ao 104 boulevard Raymond Poincaré.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de modification n° 2 simplifiée n'a aucun impact négatif sur l'environnement et vise, au contraire, à renforcer la protection des paysages en évitant une altération du bâti remarquable sur la commune qui contribue à enrichir la commune et les paysages en inscrivant cette action dans un développement durable du territoire.

Il s'inscrit pleinement dans les orientations du SDRIF, du SRCE et du futur SCOT métropolitain et respecte le PADD qui a défini l'armature du PLU à Garches.

Ce projet mérite, par conséquent, d'être dispensé d'une étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le projet de modification n° 2 simplifiée du PLU comprend : <ul style="list-style-type: none">- présentation de la modification n° 2 simplifiée,- rapport de présentation du PLU,- Orientations d'aménagement et de programmation,- Projet d'aménagement et de développement durable,- Règlement d'urbanisme,- Annexe 1 : servitudes d'utilité publique,- Annexe 2 : éléments remarquables bâti et naturel,- Plan de zonage,- Plan des servitudes d'utilité publique.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Puteaux

le, - 3 AOUT 2021

Signature

Le Vice-Président en charge de l'urbanisme réglementaire,
du plan local d'urbanisme intercommunal et des mobilités



Philippe JUVIN
Maire de la Garenne-Colombes